



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Zaire

Question écrite n° 47046

Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les récentes déclarations de M. Laurent-Desire Kabila appelant à un changement de politique de la France au Zaire. Le porte-parole des insurgés de l'est zairois, soulevés contre le régime moribond de M. Mobutu, a déploré que les autorités françaises refusent tout contact avec eux. « Les intérêts de la France ne sont pas menacés, a-t-il notamment indiqué, mais ils refusent de nous parler. » M. Kabila a précisé par ailleurs qu'une visite d'information a été effectuée par un diplomate américain à Goma. Il lui demande si le Gouvernement va s'obstiner à poursuivre cette politique unilatérale qui ne peut conduire qu'à un nouvel affaiblissement du crédit de notre pays sur le continent africain, sans tenir le moindre compte du fiasco dramatique auquel elle a conduit dans la région des Grands Lacs.

Texte de la réponse

La grave crise qui affecte le Zaire est au centre des préoccupations françaises. Nous nous efforçons sans relâche, avec tous nos partenaires européens, africains et membres du Conseil de sécurité, d'œuvrer au retour de la paix et de la stabilité dans ce pays. Une déstabilisation durable du Zaire aurait des conséquences dramatiques sur le plan humanitaire et aussi sur tout le continent africain. Depuis plusieurs mois, l'Est du pays est en proie à la guerre. Des populations civiles, réfugiés hutu rwandais et burundais et Zairois déplacés, subissent les dramatiques conséquences de ce conflit qui oppose les forces armées zairoises et leurs alliés (ex-FAR et milices rwandaises) et un mouvement rebelle dirigé par M. Laurent-Desire Kabila. L'urgence, dans ces conditions, est bien évidemment la cessation des hostilités et le retour de la paix. La communauté internationale est unanime à ce sujet. Le plan de paix en cinq points du représentant spécial des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA, M. Mohammed Sahnoun, qui prévoit notamment l'arrêt des hostilités et l'ouverture du dialogue, a reçu un entier soutien du Conseil de sécurité qui l'a approuvé à l'unanimité le 18 février 1997 (résolution 1097). La France a joué un rôle majeur dans les délibérations de la communauté internationale et ses efforts diplomatiques à titre national vont naturellement dans le même sens. Nous sommes convaincus, comme l'ensemble de la communauté internationale, qu'il faut agir pour que le plan soit accepté par toutes les parties concertées. À cet égard, nous accordons un plein soutien à la mission du représentant spécial de l'ONU et de l'OUA qui est actuellement dans la région.

Données clés

Auteur : [M. Lefort Jean-Claude](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47046

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 24 mars 1997

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 62

Réponse publiée le : 24 mars 1997, page 1508